

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 27 JANVIER 2025

Date de la convocation  
21/01/2025Date d'affichage  
21/01/2025

Objet de la délibération

Amortissement de  
l'installation fibre  
pour 10 ans  
Budget Parking TVA 286

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept janvier à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

**Présents :** Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

**Absents :** M. BORDE donne pouvoir à Mme BONNELLY, M. CHOMETTE donne pouvoir à M. DEBROAS, M. BERGERON, M. DEVAUX, Mme GRAS,

Madame le Maire rappelle l'installation du nouveau système fibre des parkings soumis à la TVA en février 2024 d'un montant de 1 221.63 € H.T.

Elle propose de l'amortir sur 10 ans en linéaire pour 122 €

N° 08/25

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** par 12 POUR d'amortir l'installation du nouveau système fibre des parkings soumis à la TVA d'une valeur de 1 221.63 € sur 10 ans soit 122 € par an sur le budget parkings.

- **DIT** que l'amortissement commence en 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS

